



Dossier d'inscription 2020-2021

Pour remplir ce dossier

- Renseignez toutes les rubriques sans exception.
- N'omettez pas de cocher et de signer le contrat d'adhésion en page 3.
- Complétez la liste de vos inscriptions en page 4 en vous aidant du site : www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr
- Si vous êtes en situation d'emploi, munissez-vous du numéro de SIRET et du code NAF de votre employeur, figurant sur votre bulletin de salaire.

VOS INFORMATIONS

MADAME MONSIEUR

NOM D'USAGE PRÉNOM

NOM DE NAISSANCE

NATIONALITÉ

NÉ-E LE À (VILLE) N° DEPT. PAYS

ADRESSE PRINCIPALE

CODE POSTAL VILLE PAYS

TÉLÉPHONE FIXE TÉLÉPHONE MOBILE

EMAIL (OBLIGATOIRE)

N° INE (délivré depuis 1995, le numéro figure sur la carte d'étudiant-e)

J'AUTORISE LE CNAM À ME TRANSMETTRE DES INFORMATIONS PAR EMAIL ET SMS (VOS COORDONNÉES NE SERONT JAMAIS TRANSMISES À DES TIERS). OUI NON

J'AUTORISE LES ASSOCIATIONS D'ÉLÈVES ET D'ANCIEN-NE-S ÉLÈVES DU CNAM À ME CONTACTER PAR MAIL. OUI NON

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CNAM ?

01 - VOTRE ENTREPRISE 04 - NOTRE SITE INTERNET 08 - RELATIONS PERSONNELLES 11 - PUBLICITÉ (presse, radio, affichage)

02 - PÔLE EMPLOI 05 - NOS RÉSEAUX SOCIAUX 09 - FORUM - SALON 12 - TRACTS, PLAQUETTES

03 - INSTITUTIONS (Conseil régional, Métropoles, Conseils départementaux) 06 - PORTAILS INTERNET EMPLOIS - FORMATIONS 10 - PRESCRIPTEURS (Cap Métiers, Point Relais Conseil, Mission locale) 13 - AUTRES, PRÉCISEZ :

07 - MAILINGS

VOS DIPLÔMES ANTÉRIEURS

DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LE PLUS ÉLEVÉ

00 - AUCUN DIPLÔME 11 - CAP, BEP, BEPC...

12 - CFPA 1^{ER} DEGRÉ 13 - BREVET PROFESSIONNEL

20 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ INFÉRIEUR AU BAC

4F - ESEU (SÉRIE A ET B) EXAMEN SPÉCIAL D'ENTRÉE EN UNIVERSITÉ DAEU

4G - BAC GÉNÉRAL 4P - BAC PROFESSIONNEL 4T - BAC TECHNOLOGIQUE

ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLÔME SECONDAIRE OBTENU

DIPLÔME OBTENU À L'ÉTRANGER LE PLUS ÉLEVÉ

4E - BAC OU DIPLÔME DU MÊME NIVEAU

60 - DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NIVEAU BAC + 2

65 - DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NIVEAU BAC + 3

71 - DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NIVEAU BAC + 4

79 - DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NIVEAU BAC + 5 ET PLUS

ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLÔME OBTENU À L'ÉTRANGER

SPÉCIALITÉ (codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant aux codes ci-dessous)

DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LE PLUS ÉLEVÉ

62 - CFPA 2ND DEGRÉ

63 - DEUG, DEUST 64 - BTS 65 - DUT

67 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ DE NIVEAU BAC + 2

70 - LICENCE

71 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ DE NIVEAU BAC + 3

73 - MAÎTRISE, MASTER 1

74 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ DE NIVEAU BAC + 4

80 - ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

81 - DIPLÔME D'INGÉNIEUR-E

82 - DEA, DESS, MASTER 2 (PROFESSIONNEL OU RECHERCHE)

84 - DOCTORAT

90 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ DE NIVEAU AU MOINS ÉGAL À + 5

ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLÔME SUPÉRIEUR OBTENU

SPÉCIALITÉ (codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant aux codes ci-dessous)

VOTRE SITUATION FACE À L'EMPLOI

VOUS ÊTES SALARIÉ-E, AUTOENTREPRENEUR-EUSE, PROFESSION LIBÉRALE, GÉRANT-E, CHEF D'ENTREPRISE

VOTRE STATUT

<input type="checkbox"/> 1 - PROFESSION LIBÉRALE, INDÉPENDANT-E, CHEF D'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> 6 - EMPLOI AIDÉ	<input type="checkbox"/> CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
<input type="checkbox"/> 2 - CDI, FONCTIONNAIRE	<input type="checkbox"/> 4 - CDD	<input type="checkbox"/> PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES
<input type="checkbox"/> 5 - INTÉRIM	<input type="checkbox"/> 7 - APPRENTI-E SOUS CONTRAT	<input type="checkbox"/> 8 - AUTRE
TEMPS DE TRAVAIL		
<input type="checkbox"/> 1 - TEMPS COMPLET	<input type="checkbox"/> 2 - TEMPS PARTIEL < MI-TEMPS	<input type="checkbox"/> 3 - TEMPS PARTIEL ≥ MI-TEMPS

VOTRE CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

<input type="checkbox"/> 11 - AGRICULTEUR-RICE, HORTICULTEUR-RICE, ÉLEVEUR-SE... (EXPLOITANT-E-S ET SALARIÉ-E-S)	<input type="checkbox"/> 42 - INSTITUTEUR-RICE, PROFESSEUR DES ÉCOLES, MAÎTRE-SSE AUXILIAIRE ET ASSIMILÉ-E	<input type="checkbox"/> 54 - EMPLOYÉ-E ADMINISTRATIF-VE D'ENTREPRISES
<input type="checkbox"/> 21 - ARTISAN-E	<input type="checkbox"/> 43 - PROFESSION INTERMÉDIAIRE DE LA SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL	<input type="checkbox"/> 55 - EMPLOYÉ-E DE COMMERCE
<input type="checkbox"/> 22 - COMMERÇANT-E ET ASSIMILÉ-E	<input type="checkbox"/> 44 - CLERGÉ, RELIGIEUX-SE	<input type="checkbox"/> 56 - PERSONNEL DE SERVICES AUX PARTICULIERS
<input type="checkbox"/> 23 - CHEF D'ENTREPRISE (SALARIÉ-E, NON SALARIÉ-E, GÉRANT-E, CONJOINT-E)	<input type="checkbox"/> 45 - PROFESSION INTERMÉDIAIRE ADMINISTRATIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE	<input type="checkbox"/> 62 - OUVRIER-ÈRE QUALIFIÉ-E DE TYPE INDUSTRIEL
<input type="checkbox"/> 31 - PROFESSION LIBÉRALE	<input type="checkbox"/> 46 - PROFESSION INTERMÉDIAIRE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE DES ENTREPRISES	<input type="checkbox"/> 63 - OUVRIER-ÈRE QUALIFIÉ-E DE TYPE ARTISANAL
<input type="checkbox"/> 33 - CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE OU TERRITORIALE Y COMPRIS OFFICIER-ÈRE ET INGÉNIEUR-E (SAUF ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE)	<input type="checkbox"/> 47 - TECHNICIEN-NE ET AGENT-E TECHNIQUE	<input type="checkbox"/> 64 - CHAUFFEUR-SE
<input type="checkbox"/> 34 - PROFESSEUR CERTIFIÉ-E OU AGRÉGÉ-E, CHERCHEUR-SE, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES (SAUF INGÉNIEUR-E)	<input type="checkbox"/> 48 - CONTREMAÎTRE ET AGENT-E DE MAÎTRISE	<input type="checkbox"/> 65 - OUVRIER-ÈRE QUALIFIÉ-E DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE ET DU TRANSPORT
<input type="checkbox"/> 35 - JOURNALISTE, INFORMATION, ARTS, SPECTACLES, BIBLIOTHÈQUES	<input type="checkbox"/> 49 - TECHNICIEN-NE SUPÉRIEUR-E	<input type="checkbox"/> 67 - OUVRIER-ÈRE NON QUALIFIÉ-E DE TYPE INDUSTRIEL
<input type="checkbox"/> 37 - CADRE ADMINISTRATIF-VE ET COMMERCIAL-E D'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> 52 - EMPLOYÉ-E CIVIL-E ET AGENT-E DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE	<input type="checkbox"/> 68 - OUVRIER-ÈRE NON QUALIFIÉ-E DE TYPE ARTISANAL
<input type="checkbox"/> 38 - INGÉNIEUR-E ET CADRE TECHNIQUE D'ENTREPRISE (Y COMPRIS TECHNICO-COMMERCIAL-E)	<input type="checkbox"/> 53 - POLICIER-È ET MILITAIRE (SAUF OFFICIER-ÈRE)	<input type="checkbox"/> 69 - OUVRIER-ÈRE AGRICOLE
		<input type="checkbox"/> 99 - AUTRE

VOTRE EMPLOYEUR (DONNÉES OBLIGATOIRES ET STRICTEMENT CONFIDENTIELLES, QUI NE SERONT TRANSMISES NI À VOTRE EMPLOYEUR NI À UN TIERS)

NOM DE L'ENTREPRISE

N° DE SIRET (SUR VOTRE BULLETIN DE SALAIRE)

CODE NAF (SUR VOTRE BULLETIN DE SALAIRE)

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

SECTEUR PRIVÉ SECTEUR PUBLIC FONCTION PUBLIQUE

CONTACT (SERVICE RESSOURCES HUMAINES / FORMATION) MME M. PRÉNOM, NOM

FONCTION TÉL.

EMAIL

SECTEUR D'ACTIVITÉ

<input type="checkbox"/> 01 - AGRICULTURE, PÊCHE	<input type="checkbox"/> 12 - INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET PARA CHIMIQUE	<input type="checkbox"/> 23 - COMMERCE
<input type="checkbox"/> 02 - AGRO-ALIMENTAIRE	<input type="checkbox"/> 13 - PRODUCTION DE MATÉRIELS DE CONSTRUCTION, MINÉRAIS	<input type="checkbox"/> 24 - HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS
<input type="checkbox"/> 03 - INDUSTRIE DU BOIS, AMEUBLEMENT	<input type="checkbox"/> 14 - PRODUCTION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES	<input type="checkbox"/> 25 - IMMOBILIER
<input type="checkbox"/> 04 - CAOUTCHOUC ET MATIÈRES PLASTIQUES	<input type="checkbox"/> 15 - MÉTALLURGIE, SIDÉRURGIE	<input type="checkbox"/> 26 - SOCIÉTÉS DE SERVICE AUX ENTREPRISES (Y COMPRIS INFORMATIQUE)
<input type="checkbox"/> 05 - CHIMIE, VERRE	<input type="checkbox"/> 16 - RECHERCHE SUR LE NUCLÉAIRE	<input type="checkbox"/> 27 - TÉLÉCOMMUNICATIONS ET POSTES
<input type="checkbox"/> 06 - CONSTRUCTION AUTOMOBILE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT TERRESTRE	<input type="checkbox"/> 17 - PAPIER, CARTON	<input type="checkbox"/> 28 - TRANSPORTS
<input type="checkbox"/> 07 - CONSTRUCTION MÉCANIQUE	<input type="checkbox"/> 18 - IMPRIMERIE, PRESSE, ÉDITION	<input type="checkbox"/> 29 - AUTRES SERVICES MARCHANDS (SERVICES AUX PARTICULIERS, RÉPARATION ET COMMERCE AUTOMOBILE)
<input type="checkbox"/> 08 - CONSTRUCTION NAVALE, AÉRONAUTIQUE, ARMEMENT	<input type="checkbox"/> 19 - INDUSTRIE TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT	<input type="checkbox"/> 30 - SERVICES NON MARCHANDS (ADMINISTRATION, ENSEIGNEMENT, RECHERCHE PUBLIQUE, COLLECTIVITÉS TERRI OU INTER)
<input type="checkbox"/> 09 - INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	<input type="checkbox"/> 20 - BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE CIVIL	

VOUS N'ÊTES PAS SALARIÉ-E

90 - MÈRE / PÈRE AU FOYER

91 - ÉTUDIANT-E

95 - RETRAITÉ-E / PRÉRETRAITÉ-E

97 - AUTRE INACTIF-VE

96 - EN RECHERCHE D'UN 1^{ER} EMPLOI

94 - EN RECHERCHE D'UN NOUVEL EMPLOI

DATE D'INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI :

Pour les demandeur-se-s d'emploi, possibilité d'une prise en charge d'une ou deux UE / semestre, si vous avez cotisé dans le cadre de votre dernier emploi à la retraite complémentaire **AG2R La Mondiale**. Rendez-vous sur notre site et reportez-vous à la rubrique « Financer son projet – Demandeur d'emploi ». Contactez-nous pour plus d'informations.

COTISANT-E AG2R LA MONDIALE ? OUI NON

VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

ANNÉE D'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE :

SANS EXPÉRIENCE < À 1 AN ≥ À 1 AN ET < À 2 ANS ≥ À 2 ANS ET < À 3 ANS ≥ À 3 ANS ET < À 5 ANS ≥ À 5 ANS ET < 10 ANS ≥ À 10 ANS

RECONNAISSANCE DE QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ DÉLIVRÉE PAR LA MDPH

SI OUI, MERCI D'INDIQUER LA PÉRIODE DE VALIDITÉ :

Contrat d'adhésion de l'auditeur·rice Cnam

complété par le contrat de formation professionnelle, constitutif du Protocole Individuel de Formation

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Fondé en 1794, sa mission est de diffuser l'innovation auprès des acteur·rice·s professionnel·le·s.

Statut d'auditeur·rice

La qualité d'auditeur·rice est conférée à tout adulte inscrit au Cnam. Une carte d'auditeur·rice lui est délivrée pour la durée de l'année universitaire. Les auditeur·rices du Cnam se caractérisent par leur grande diversité mais partagent des valeurs fortes telles que la volonté de s'accomplir au sein du monde professionnel et d'y progresser, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, le désir de se perfectionner à tout moment de la vie, l'esprit d'ouverture, de tolérance et le respect dû aux enseignant·e·s et aux autres adultes en formation. L'inscription au Cnam ne confère pas le statut d'étudiant·e. Pour les ressortissant·e·s étranger·ère·s d'un pays non membre de la communauté européenne, il est nécessaire de fournir une copie du titre de séjour, couvrant la totalité de la période de scolarité.

Modification des coordonnées personnelles

L'auditeur·rice est tenu·e d'indiquer à son centre d'inscription toute modification de ses coordonnées intervenue en cours d'année. Il·elle dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui le·la concernent.

Frais de formation

Se référer aux grilles tarifaires jointes à ce dossier et disponibles dans votre centre Cnam ou sur notre site. Pour vous aider au financement de votre projet, reportez-vous au dossier «Financer votre projet» accessible sur notre site.

Remboursement

Dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, l'auditeur·rice peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée. La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnue par la commission de recours gracieux.

Impayés

En cas d'impayés ou d'incidents de paiement, des frais de gestion supplémentaires sont facturés par le Cnam.

Règlement des études

L'auditeur·rice s'engage à respecter le règlement des études du Cnam consultable en ligne dans l'Espace Numérique de Formation (ENF), rubrique « Centre de ressources de l'auditeur·rice ».

Discipline

En cas de fraude, tentative de fraude ou complicité de fraude commise à l'occasion d'une inscription ouvrant accès à une formation conduisant à un diplôme délivré par le Cnam, d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen conduisant à l'obtention d'un diplôme du Cnam, la procédure disciplinaire est celle en vigueur au Cnam Paris.

En cas de :

- non respect des dispositions incluses dans le règlement intérieur,
- comportement fautif de la part de l'élève envers le personnel du centre, les enseignant·e·s, les autres élèves ou toute autre personne, le centre peut prendre une ou plusieurs des sanctions suivantes : avertissement, exclusion temporaire,

exclusion définitive.

Si le comportement fautif est constitutif d'un délit (vol, violence, piratage informatique...), le centre se réserve le droit d'engager toute poursuite devant les tribunaux compétents.

Lorsque l'agissement de l'élève a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive ne peut être prise sans information préalable de l'élève des griefs retenus contre lui et sans entretien préalable.

Descriptif des formations

Le contenu et les modalités des formations sont accessibles sur le site internet du Cnam.

Planning

Le détail du planning de chaque formation est accessible, dès l'inscription, sur l'espace numérique de formation.

Assiduité

L'assiduité est contrôlée par des feuilles de présence et/ou de connexion à l'espace numérique de formation. Ces relevés sont nominatifs et consultables par les enseignant·e·s et les services du Cnam. Quand la formation est financée par l'employeur ou un organisme tiers, l'auditeur·rice s'engage

- à signer les feuilles d'état de présence
- en cas d'absences non justifiées, à s'acquitter du coût de la formation au prorata des heures non émargées et non payées par l'employeur ou un organisme tiers

L'inscription, dans le cadre du tarif individuel, ne donne pas droit à une attestation de présence.

Modalités de validation

Selon la formation, les aptitudes et connaissances sont évaluées par un examen sur table ou une remise de dossier ou éventuellement un contrôle continu ou par ces modes combinés. Les notes sont validées après délibération d'un jury final. L'auditeur·rice dispose d'un délai de 2 mois maximum après validation de sa note par le jury pour porter réclamation.

Examens pour les formations dispensées par le Cnam Nouvelle-Aquitaine

Les convocations sont transmises à l'auditeur·rice par voie postale 60 jours avant le début des épreuves. Les examens sont organisés dans les centres d'Anglet, Angoulême, Bordeaux, Brive, La Rochelle, Limoges, Niort, Pau et Poitiers.

Examens pour les formations à distance dispensées par les autres centres Cnam

L'auditeur·rice doit se renseigner sur les dates et les modalités d'examens auprès du centre qui dispense la formation à distance.

L'auditeur·rice doit prévenir le service examens de son centre, de son souhait de passer l'épreuve en Nouvelle-Aquitaine ; il·elle doit le faire en envoyant une copie de sa convocation au moins 30 jours avant la date de l'épreuve.

Contrôle de l'identité lors des examens

Le jour de l'examen, l'auditeur·rice doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. La carte d'auditeur·rice ne peut faire office de justificatif d'identité.

Demande de diplôme

Pour obtenir un diplôme du Cnam, 3 conditions sont requises pour satisfaire aux exigences de prérequis à l'entrée du diplôme :

- Avoir validé toutes les unités d'enseignement qui le composent et / ou obtenu des dispenses

- Répondre aux exigences d'expérience professionnelle en durée et en qualité.

Le dossier de demande de diplôme est à compléter sur l'application web accessible sur votre ENF, rubrique «demander un diplôme».

Stage en entreprise

Il est possible (voire indispensable) pour un·e auditeur·rice de compléter son (ou acquérir de l') expérience professionnelle par un stage conventionné. L'objet du stage doit être obligatoirement en lien avec la formation suivie au Cnam et est à envisager en fin de cursus. La durée du stage varie en fonction de la maquette du parcours et ne peut avoir une durée supérieure à 6 mois. La mise en œuvre de la convention de stage est conditionnée à l'assiduité aux formations auxquelles l'auditeur·rice est inscrit·e. Dans le cas contraire, le Cnam se réserve le droit de mettre fin unilatéralement à la convention de stage en cours. L'auditeur·rice doit fournir une attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale. Pour les stages à l'ICH, conditions particulières, se renseigner.

Accès à l'ENF

Un code personnel d'accès à l'espace numérique de formation (ENF) est transmis après l'inscription. L'utilisation par l'auditeur·rice des ressources déposées sur l'espace numérique de formation (ENF) dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement au Cnam est strictement interdite et l'expose à des poursuites pour non respect du droit de propriété intellectuelle. L'auditeur·rice s'engage à :

- Disposer d'un ordinateur ayant une connexion internet de type ADSL (8 Mo conseillés)
- Maîtriser l'usage d'un navigateur internet et d'une messagerie
- Maîtriser les principales fonctionnalités de Word et Excel

Certaines séances pédagogiques en web conférence nécessitent l'usage d'un dispositif audio-vidéo (micro-casque, webcam...).

Assistance technique

Pour tout problème technique, l'auditeur

s'adresse par mail à :

NAQ_assistance.ENF@lecnam.net

Les questions pédagogiques liées à l'enseignement sont à adresser aux enseignant·e·s, via la messagerie ou lors des séquences de face-à-face.

Règlement Général de Protection des Données

Dans le cadre de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) entrée en vigueur le 25/05/2018, nous vous invitons à consulter la politique de gestion des données privées du Cnam Nouvelle-Aquitaine sur notre site (rubrique *En téléchargement* en bas de page).

Par mon inscription, j'autorise le Cnam Nouvelle-Aquitaine à traiter mes données personnelles dans son système d'information pour la gestion administrative, financière et pédagogique de ma formation et approuve sa politique de confidentialité.

SIGNATURE

SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION
«BON POUR ADHÉSION»

DATE

À

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions du contrat d'adhésion

Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours à la date de signature

Contrat de formation professionnelle

Année universitaire 2020-2021

Pour compléter la liste des formations que vous souhaitez suivre au Cnam, reportez-vous au site internet : www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

L'Association de gestion du Conservatoire national des arts et métiers de Nouvelle-Aquitaine (AGCnam Nouvelle-Aquitaine), dénommée le «Cnam Nouvelle-Aquitaine» ci-après, siégeant Bâtiment A4, 6^e étage - 351 cours de la Libération - CS 1004 - 33405 Talence Cedex, représentée par son directeur régional,

et

dénommé-e «l'auditeur-riche» ci-après, résidant à l'adresse suivante:

est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L.6353-3 du Code du travail.

I - OBJET

En exécution du présent contrat, le Cnam Nouvelle-Aquitaine s'engage à organiser l'action de formation décrite à l'article III, sauf contraintes exceptionnelles.

II - NATURE ET CARACTÉRISTIQUE DES ACTIONS DE FORMATION OU DE VOTRE PROJET DE VALIDATION DES ACQUIS

L'action de formation entre dans la catégorie des actions prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.

PROJET D'OBTENTION D'UN DIPLOME CNAM ?

OUI → CODE

→ INTITULÉ

NON → CODE (case réservée au Cnam)

III - DÉTAIL DE VOTRE PROJET ET MODALITÉS FINANCIÈRES

UE / UA (1)			MODALITÉ				PÉRIODE			TARIF							
Code	Nombre d'heures	Nombre de crédits	PRÉSENTIEL	MIXTE PRÉSENTIEL + À DISTANCE	FOD NOUV.-AQUITAINE (2)	FOD AUTRES RÉGIONS (3)	SEMESTRE 1 (OCT. - FÉV.)	SEMESTRE 2 (FÉV. - JUIN)	ANNUEL (OCT. - JUIN)	Entreprise ou OPCO (4)		Pôle emploi (4)		CPF (4)		Le Conseil régional inance*	AG2R finance
										Finance	Vous payez	Finance	Vous payez	Finance	Vous payez	Vous payez (5)	Vous payez
										0€		0€					<input type="checkbox"/> 0€
										0€		0€					<input type="checkbox"/> 0€
										0€		0€					<input type="checkbox"/> 0€
										0€		0€					<input type="checkbox"/> 0€
										0€		0€					4 modules / an
										0€		0€					
										0€		0€					
										0€		0€					
										0€		0€					
SOUS-TOTAL A (A1 + A2) :										0€		0€		(A1)	(A2)		0€

(1) Unité d'enseignement - unité d'activité / (2) Formation ouverte à distance dispensée par le Cnam Nouvelle-Aquitaine / (3) Formation ouverte à distance dispensée par un autre centre régional / (4) Joindre un accord de prise en charge

(5) -20% pour les demandeurs d'emploi *Hors formations spécialisées (ICH) Intec, cf. site internet)

	Financement entreprise, OPCO...	Cases réservées au Cnam	Tarif individuel
VAE - ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU DOSSIER			
VAE - ACCOMPAGNEMENT À LA PRÉPARATION À L'ENTRETIEN AVEC LE JURY			
VAE - JURY			
VAE - ENTRETIEN POST-JURY			
VAPP - VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS			
VES - VALIDATION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES			

SOUS-TOTAL B :

COÛT TOTAL (A+B)

L'auditeur-riche reconnaît avoir pris connaissance du contrat d'adhésion

PRÉNOM, NOM ET SIGNATURE DE L'AUDITEUR-RICHE

LE CNAM NOUVELLE-AQUITAINE (tampon et signature)

FAIT À :

LE :

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

PAIEMENT COMPTANT

CARTE BANCAIRE

PAR CHÈQUE

(à l'ordre du Cnam Nouvelle-Aquitaine)

ESPÈCES

PAIEMENT ÉCHELONNÉ *

EN 3 OU 4 FOIS (mini. 100€ / coût gratuit)

EN 5 FOIS (mini. 300€ / coût 1,5%)

EN 10 FOIS (mini. 400€ / coût 3,5%)

* PAIEMENT DANS UN CENTRE CNAM PAR CARTE BANCAIRE. **UNIQUEMENT VISA, CARTE BLEUE, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS.**

MUNISSEZ-VOUS D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ ET D'UN RIB. **ATTENTION : CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PAIEMENT DANS CERTAINS CENTRES, RENSEIGNEZ-VOUS.**



PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

- Carte d'identité ou titre de séjour en cours de validité couvrant toute la période de formation examens inclus
- Pour les demandeur-euse-s d'emploi : « avis de situation délivré par Pôle emploi »
- Pour les demandeur-euse-s d'emploi relevant du dispositif AG2R : dernier bulletin de salaire + charte d'engagement signée à télécharger sur notre site

OÙ ADRESSER VOTRE DOSSIER ?

À remettre ou à transmettre par voie postale à l'un des 9 centres Cnam Nouvelle-Aquitaine.

RÉSERVÉ AU CNAM

DOSSIER REÇU LE		PAR	
DOSSIER VÉRIFIÉ LE		PAR	
DOSSIER SAISI LE		PAR	